

DCM N° 52 /2026

République Française

Département de LA SAVOIE

Arrondissement de
ST-JEAN-DE-MAURIENNE

COMMUNE de
ST-ETIENNE-DE-CUINES – 73130

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-cinq juin, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en Séance Publique, sous la Présidence de **M. LAZZARO Dominique, MAIRE.**

- MEMBRES PRÉSENTS : MM. -BIGNARDI Martine – CHANUT Lionel - CLAPPIER Yves - CLÉMENT Pierre-Benoît - COMBET-BLANC Françoise - - DAMEVIN Doriane -DEJEAN Jocelyne - GARIBALDO Yves - LOSCHI Bernadette - PACHOUD Bernard - ROCHETTE Pierre - ROL Nelly.

- MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS :

- * M. NICOL Kévin (procuration donnée à Mme LOSCHI Bernadette).

- NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX :

- | | |
|-----------------|----|
| * EN EXERCICE : | 15 |
| * PRÉSENTS : | 13 |
| * VOTANTS : | 15 |

- Mme COMBET-BLANC Françoise a été élue Secrétaire de Séance.

DATE CONVOCATION C.M. :

18/06/2026

DATE PUBLICATION SUR SITE INTERNET ET AFFICHAGE LISTE D.C.M. :

26/06/2026

DATE ENVOI DCM EN SOUS-PREFECTURE de ST-JEAN-DE-MAURIENNE :

15/07/2026

DATE PUBLICATION D.C.M. SUR SITE INTERNET :

15/07/2026

-NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX :

- | | | |
|--------------|---|----|
| -EN EXERCICE | : | 15 |
| -PRÉSENTS | : | 13 |
| -VOTANTS | : | 15 |

OBJET : DÉSIGNATION DES RÉFÉRENTS DE SURVEILLANCE POUR LIMITER LA PROLIFÉRATION DU MOUSTIQUE TIGRE.

Délégation N°52/2026

Votants : 15

15 voix POUR

M. le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du courrier de l' AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (A.R.S.) AUVERGNE RHONE-ALPES en date du 3/6/2026 relatif au lancement de la campagne de surveillance 2026 pour limiter la prolifération du moustique tigre et prévenir les risques sanitaires associés -mobilisation des communes-

Vu la candidature de M. ROCHETTE Pierre, Conseiller Municipal,
Sur proposition de M. Le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DÉSIGNE** **M. ROCHETTE** Pierre, Conseiller Municipal, **RÉFÉRENT DE SURVEILLANCE POUR LIMITER LA PROLIFÉRATION DU MOUSTIQUE TIGRE** sur notre Commune.
M. ROCHETTE Pierre sera assisté par un agent communal des Services Techniques, M. BALMON Dominique.
Les coordonnées de ce binôme élu / agent communal seront transmises à l'A.R.S.

FAIT ET AINSI DELIBERE, les jours, mois et an ci-dessus
POUR COPIE CONFORME, le 13 juillet 2026.

M. LAZZARO Dominique.

MAIRE de ST-ETIENNE-DE-CUINES

Mme COMBET-BLANC Françoise

Secrétaire de Séance

